Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Pôle Proximité Citoyenneté Culture
Service police municipale et tranquillité publique
Rapporteur : Benoit ARRIVE

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_310
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

41 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – FOURRIÈRE AUTOMOBILE RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE – ANNÉE 2023

Par délibération du conseil municipal de la ville de Cherbourg-en-Cotentin DEL n° 2023_230 du 27 septembre 2023, a été autorisée la passation d'une convention de Délégation de Service Public portant sur la fourrière automobile, avec la Société Assistance Dépannage CANTREL pour une durée de 5 ans et 3 mois à compter du 1er octobre 2023.

Cette nouvelle convention de délégation de service public est venue se substituer à l'ancienne, celle-ci ayant été transférée par délibération du 28 juin 2023 à la Société CANTREL à compter du 28 avril, suite à la défaillance de l'ancien exploitant. Aussi, le rapport de présentation du délégataire inclut l'ensemble des activités depuis sa reprise de la délégation en partenariat avec la Ville.

Ce service a pour objet de lutter contre le stationnement anarchique, abusif, gênant ou dangereux et contre les entraves à la circulation. De même, des mises en fourrières sont effectuées pour le bon déroulement des manifestations sportives, culturelles ou revendicatives. La fourrière intervient dans le cadre d'infractions pénales aux règles de stationnement et de circulation dans les conditions prévues par le code de la route.

Dans la mesure où la commune ne dispose pas des moyens humains et matériels adaptés, il est apparu nécessaire de confier la gestion et l'exploitation de la fourrière à un prestataire privé, et ce désormais à l'échelle du territoire de Cherbourg-en-Cotentin.

Le périmètre du présent contrat de concession de service public est délimité par les limites territoriales de la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Il est rappelé que le délégataire se rémunère sur les droits d'enlèvement et de gardiennage des véhicules dont les tarifs sont fixés par arrêté ministériel.

Considérant le rapport annuel du délégataire transmis le 24 septembre 2024 ci-annexé,
Vu l'article L 3131-5 du Code de la commande publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1411-3,
Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 22 octobre 2024,

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport du délégataire pour 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris connaissance du rapport présenté.

Heure de vote : **19h16**		Nombre de votants : **53**	
Pour : **52**	Contre : **0**	Abstention : **1** Noureddine BOUSSELMAME	NPPV : **0**

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 13 novembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 31 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le treize octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 31 octobre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 19h24) - BERNARD Christian – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud (arrivé à 17h32)- COUPÉ Stéphanie (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h25) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ à 19h00) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée à 17h50) - HÉRY Sophie (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h13) - HULIN Bertrand (mandataire BERHAULT Bernard à son départ à 19h49) – ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel (arrivée à 17h21) – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph – LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée à 17h38) – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à son arrivée à 18h16) – MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée à 18h41) – MARGUERITTE David (mandataire LEMOINE Morgan à son départ 18h23) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivé à 17h30) – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 18h15) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe – SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée à 19h26) TARIN Sandrine (mandataire BROQUAIRE Guy jusqu'à son arrivée 19h24) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à CATHERINE Arnaud
DUVAL Karine a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
FAGNEN Sébastien a donné procuration à AMBROIS Anne
HUREL Karine a donné procuration à PERRIER Didier
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
MORIN Lucie a donné procuration à VASSAL Emmanuel
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
VIVIER Nicolas a donné procuration à PECORARO Yvonne

ABSENTE

HAMEL Estelle

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Assistance Dépannage Cantrel
Sébastien Cantrel
ZA Le Pont
50690 Martinvast

Mairie de Cherbourg en Cotentin
Place de la république
50100 Cherbourg En Cotentin

Fait à Martinvast

Le 24 septembre 2024

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement de la fourrière automobile

Madame, Monsieur,

Par la présente, veuillez trouver ci-dessous le rapport annuel sur le fonctionnement de la fourrière automobile.

Vous pourrez y retrouver l'intégralité du budget dépensé et perçu du 29 avril 2023 au 31 décembre 2023.

Celui-ci concerne :

- Le nombre de mise en fourrière,
- Les restitutions,
- Les remises aux domaines,
- Les destructions,
- Les véhicules sous le coup de procédures judiciaires.
- Les investissements,
- Les locaux,
- Le budget prévisionnel,

Vous y trouverais également tous les documents en annexe nécessaires concernant les camions ainsi que les habilitations pour procéder aux enlèvements fourrières.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Nombre de Véhicules enlevés :

- ✓ Véhicules mis en destruction
- ✓ Véhicules restitués aux propriétaires
- ✓ Véhicules vendus au domaine

Chiffre d'affaires HT :

- ✓ Montant HT réglé par la mairie de Cherbourg En Cotentin
- ✓ Montant HT réglé par les propriétaires
- ✓ Montant HT réglé par le domaine
- ✓ Montant HT procédures judiciaires

Chiffre total HT					
	Restitution	Destruction	Domaine	Judiciaire	Total HT
Chiffre	43 899,76 €	23 397,76 €	3 609,51 €	2 728,83 €	73 635,86 €
Nombre	362	81	6	18	467

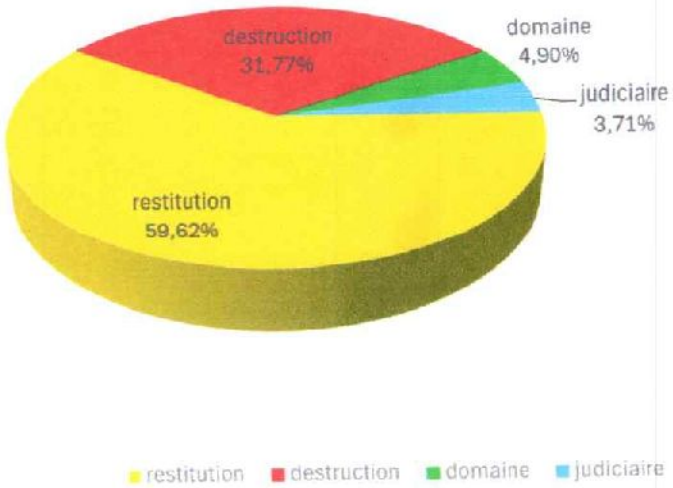

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Procédures judicaires :

Durant l'année 2023, nous avons réceptionné 17 véhicules sous le coup de procédures judiciaires.

À ce jour 2 procédures sont toujours en cours.

Investissements réalisés en 2023 :

Au cours l'année écoulée, nous avons réalisé plusieurs investissements, notamment pour aménager les camions destinés aux enlèvements fourrières (ex : roues-chariots, cales ouvertures, cales patin skate…). En parallèle, nous avons investi dans des enseignes, des téléphones, des bureaux, etc., pour équiper le local.

Tous ses investissements nous permettent de mener à bien nos missions, mais également d'avoir un service d'accueil optimal pour recevoir la clientèle.

Afin de concrétiser tous ces projets, nous nous sommes acquittés de la somme de 5 133.41 € HT.

Parc véhicules Fourrière :

Pour accomplir toutes les missions qui nous sont confiés, nous possédons un parc de 4 véhicules :

- 2 camions plateau pouvant enlever deux véhicules à la fois (Daily, Mildium)
- 2 véhicules équipés de roues-chariots pouvant retirer un seul véhicule (Land-Rover Defender, Mascott)

Localisation de la fourrière et personnels présents en 2023 :

La fourrière se situe à Martinvast dans la Zone Artisanale Le Pont.

En 2023, la société était constituée d'une équipe de 3 dépanneurs et d'un gérant, ce qui nous permettais de mener à bien les missions qui nous étaient confiées.

Dépanneurs :

- Eloy Jordan
- Flambard Maxime
- Chrétien David

Gérant :

- Cantrel Sébastien

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Investissement futur :

Nous envisageons d'investir dans un camion plateau au cours de l'année 2025 pour un montant de 40 000 € HT.

Tableau récapitulatif :

Chiffre fourrière 2023

Intitulé	Résultat
Nombre fourrière	449
Chiffre fourrière HT	70 907,03 €
Coût investissement	5 133,81 €
Investissement futur	40 000,00 €
Chiffres d'affaires global	269 538,85 €
Chiffre judiciaire	2 608,64 €
Nombre judiciaire	18

Annexes :

Vous trouverez toutes les annexes en pièces jointes.

- Les agréments préfectoraux
- Contrat de sécurité
- Assurances véhicules
- Assurances du dépôt

ENTREPRISE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE
webdelib

ATTESTATION D'ASSURANCE MMA PROS DE L'AUTO

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

Certifie que l'entreprise.... SARL Assistance Dépannage Cantel

Représentée par.... Mr Cantel Sébastien

Domiciliée..... Rue Charles Delaunay 50690 Martinvast

A souscrit l'Assurance MMA Pros de l'Auto, contrat n° 148.608.476

Depuis le 21/04/2023

Activité(s) : Dépanneur - Remorqueur automobile

Ce contrat garantit sa responsabilité civile professionnelle, aux clauses et conditions prévues par la législation en vigueur.

Cette attestation, valable pour la période du 01/04/24 au 31/03/25 est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait le 25/03/24 à Bricquebec en Cotentin

L'Assureur,
par délégation, l'Agent Général

MMA
Cabinet HAMELIN-TURGIS (EI)
Agents Généraux Exclusifs
26 Rue Armand Leveel 50260 BRICQUEBEC
Tél : 02.33.52.27.85
21 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX
Tél : 02.33.94.72.22
cabinet.hamelin.turgis@mma.fr
N° ORIAS 15006337-14006522 www.orias.fr

FEUILLET FEUILLET
MMA IARD Assurances Mutuelles
MMA IARD
MMA VIE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du	au
01/04/2024	31/03/2025

Identification

CA-900-DV

N° :

148 608 476 A

MMA 7/AHD

Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

EI M TURGIS LAURENT
EI MME HAMELIN ANNE-LAURE
Agents généraux exclusifs MMA
N° ORIAS 14006522 15006337 www.orias.fr
21 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX
Tél 0233947222
agence.mma.fr/les-pieux/
cabinet.hamelin.turgis@mma.fr
ouverture du lundi au vendredi

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

0028885 (000003) - 0882/1001
6992000
Am240 10/960A

1.INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1.CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2.Emise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS

3. VALABLE

DU (Jour Mois Année)	AU (Jour Mois Année)
01/04/2024	31/03/2025

(ces deux dates comprises)

4.Code pays / Code assureur / Numéro

F/375/ 148 608 476 A

9.Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)

ORIGINAL

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

Imprimé 49849761 25/09/2024 à 15h20

5.N° d'immatriculation (à défaut) n° du chassis ou n° du moteur: CA-900-DV

6.Catégorie du véhicule*: AF

7.Marque du véhicule: LAND ROVER

10.Cette carte a été délivrée par :
14, boulevard Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9
www.mma.fr

AGENCE : 5091 BRICQUEBEC EN COTENTIN

11.Signature de l'assureur

8.Validité territoriale

Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	~~AZ(**)~~
BIH	~~BY~~	~~IR~~	MA	MD	MK	MNE	~~RUS~~	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'information, veuillez consulter http://ec-territorial-validity.cobx.org

MMA c'est zéro tracas au quotidien 24h/24 et 7j/7

Besoin d'assistance
- en France 01 40 25 59 59
- à l'étranger + 33 1 40 25 59 59

* CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)
A. Automobile
B. Motocycle
C. Camion ou tracteur
D. Cycle à moteur auxiliaire
E. Autobus ou autocar
F. Remorque
G. Autres

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

CERTIFICAT D'ASSURANCE
du au
NON SOUMIS
Identification
A L'OBLIGATION
N° :

D'AFFICHAGE
MMA IARD

Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

EI M TURGIS LAURENT
EI MME HAMELIN ANNE-LAURE
Agents généraux exclusifs MMA
N° ORIAS 14006522 15006337 www.orias.fr
21 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX
Tél 0233947222
agence.mma.fr/les-pieux/
cabinet.hamelin.turgis@mma.fr
ouverture du lundi au vendredi

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

Am240 10960A

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2. Emise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS

3. VALABLE

DU Jour Mois Année	AU Jour Mois Année
01/04/2024	31/03/2025

(ces deux dates comprises)

4. Code pays / Code assureur / Numéro
F/375/ 148 608 476 A

5. N° d'immatriculation (à défaut) n° du chassis ou n° du moteur
AK-739-VA

6. Catégorie du véhicule * : CF

7. Marque du véhicule : RENAULT

8. Validité territoriale
Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	~~AZ(**)~~
BIH	~~BY~~	~~IR~~	MA	MD	MK	MNE	~~RUS~~	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://ec-territorial-validity.cobx.org

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule) ORIGINAL
SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST
Imprimé 49849762 25/09/2024 à 15h20

10. Cette carte a été délivrée par :
14, boulevard Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9
www.mma.fr
AGENCE 5001 : BRICQUEBEC EN COTENTIN

11. Signature de l'assureur
Elécuyer

MMA c'est zéro tracas au quotidien 24h/24 et 7j/7

Besoin d'assistance
- en France 01 40 25 59 59
- à l'étranger + 33 1 40 25 59 59

* CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)
A. Automobile
B. Motocycle
C. Camion ou tracteur
D. Cycle à moteur auxiliaire
E. Autobus ou autocar
F. Remorque
G. Autres

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du	au
01/04/2024	31/03/2025

Identification

FX-139-XX

N° : 148 608 476

MMA CARD

Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

EI M TURGIS LAURENT
EI MME HAMELIN ANNE-LAURE
Agents généraux exclusifs MMA
N° ORIAS 14006522 15006337 www.orias.fr
21 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX
Tél 0233947222
agence.mma.fr/les-pieux/
cabinet.hamelin.turgis@mma.fr
ouverture du lundi au vendredi

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

1.INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1.CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2.Émise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS

3. VALABLE DU (Jour Mois Année) 01/04/2024 AU (Jour Mois Année) 31/03/2025 (les deux dates comprises)

4.Code pays / Code assureur / Numéro: F/375/ 148 608 476 A

5.N° d'immatriculation (à défaut) n° du chassis au n° du moteur: FX-139-XX

6.Catégorie * du véhicule: AF

7.Marque du véhicule: RENAULT

8.Validité territoriale

Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	~~AZ(**)~~
BIH	~~BY~~	~~IR~~	MA	MD	MK	MNE	~~RUS~~	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://co-territorial-validity.cobx.org

9.Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule) — ORIGINAL

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

Imprimé 49849763 25/09/2024 à 15h20

10.Cette carte a été délivrée par :
14, boulevard Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9
www.mma.fr

AGENCE : 5001 BRICQUEBEC EN COTENTIN

11.Signature de l'assureur

MMA c'est zéro tracas au quotidien 24h/24 et 7/7

Besoin d'assistance
- en France 01 40 25 59 59
- à l'étranger + 33 1 40 25 59 59

* CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)
A. Automobile
B. Motocycle
C. Camion ou tracteur
D. Cycle à moteur auxiliaire
E. Autobus ou autocar
F. Remorque
G. Autres

002887 (000003) - 0884/1001
Am240 K0960A

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

CERTIFICAT D'ASSURANCE
du au
NON SOUMIS
Identification
A L'OBLIGATION
N°
D'AFFICHAGE
MMA IARD

Le certificat d'assurance ci-dessus doit être apposé sur votre véhicule

Pensez à le retirer en cas de vente

SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

EI M TURGIS LAURENT
EI MME HAMELIN ANNE-LAURE
Agents généraux exclusifs MMA
N° ORIAS 14006522 15006337 www.orias.fr
21 ROUTE DE FLAMANVILLE
50340 LES PIEUX
Tél 0233947222
agence.mma.fr/les-pieux/
cabinet.hamelin.turgis@mma.fr
ouverture du lundi au vendredi

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous remettre votre carte internationale d'assurance automobile, ainsi que votre certificat d'assurance, valables pour la période indiquée.

Si vous vous déplacez à l'étranger, nous vous conseillons de prendre connaissance des informations figurant au verso, et de conserver avec vous la liste de nos correspondants.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) client(e), l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre Agent Général MMA

Am240 I086DA

1.INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1.CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2.Emise avec l'autorisation du BUREAU CENTRAL FRANCAIS

ORIGINAL

3. VALABLE

DU Jour Mois Année	AU Jour Mois Année
01/04/2024	31/03/2025

(ces deux dates comprises)

4.Code pays / Code assureur / Numéro
F/375/ 148 608 476 A

5.N° d'immatriculation (à défaut) n° du chassis ou n° du moteur
FX-916-BJ

6.Catégorie du véhicule * CF

7.Marque du véhicule IVECO

8.Validité territoriale

Cette carte est valable pour tous les pays dont la case n'est pas rayée (pour toute information complémentaire, consulter www.cobx.org)
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.
Pour l'identification du bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	~~AZ(**)~~
BIH	~~BY~~	~~JR~~	MA	MD	MK	MNE	~~RUS~~	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									

(**) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org

9.Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)
SARL ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
RUE CHARLES DELAUNEY
ZA LE PONT
50690 MARTINVAST

Imprimé 49849764 25/09/2024 à 15h20

10.Cette carte a été délivrée par :
14, boulevard Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9
www.mma.fr

AGENCE : 5001 BRICQUEBEC EN COTENTIN

11.Signature de l'assureur
Elécuyer

MMA c'est zéro tracas au quotidien 24h/24 et 7j/7

Besoin d'assistance
- en France 01 40 25 59 59
- à l'étranger + 33 1 40 25 59 59

* CATÉGORIE DE VÉHICULE (CODE)
A. Automobile
B. Motocycle
C. Camion ou tracteur
D. Cycle à moteur auxiliaire
E. Autobus ou autocar
F. Remorque
G. Autres

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

PRÉFET
DE LA MANCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bureau de la sécurité et de la réglementation
02 33 75 49 50
pref-siv-operations@manche.gouv.fr

CABINET
Bureau de la sécurité et de la réglementation

ARRETE
portant renouvellement de l'agrément d'un gardien de fourrière

LE PRÉFET DE LA MANCHE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code de la route, et notamment ses articles L 325-1 à L 325-13 et R 325-1 à R 325-52 ;

Vu l'arrêté modifié du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Xavier BRUNETIERE, aux fonctions de préfet de la Manche ;

Vu le décret du 25 août 2023 portant nomination de Madame Stéphanie PETITJEAN, aux fonctions de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Manche ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-86-VN du 30 août 2023 donnant délégation de signature à Madame Stéphanie PETITJEAN, sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture de la Manche ;

Vu la demande d'agrément d'un gardien de fourrière en date du 04 mai 2023 présentée par Monsieur CANTREL Sébastien, de l'entreprise « ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL », sise ZA CHARLES DELAUNAY– 50690 MARTINVAST » ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission départementale de sécurité routière, section spécialisée des agréments de fourrières ;

A R R E T E

Article 1 – Monsieur CANTREL Sébastien, de l'entreprise « ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL » sise ZA CHARLES DELAUNAY– 50690 MARTINVAST » ; est agréé en qualité de gardien de fourrière sur le territoire du département de la Manche à compter de ce jour pour une période de cinq années ;

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Article 2 – Cet agrément est personnel et incessible ;

Article 3 – La préfecture doit être immédiatement avisée par le gardien de fourrière de toute modification significative intervenant dans l'exercice de son activité ;

Article 4 – En cas de manquement aux obligations auxquelles sont astreints les gardiens de fourrière, il pourra être procédé au retrait de l'agrément, après consultation de la commission Départementale de Sécurité Routière ;

Article 5 – La directrice de cabinet de la Préfecture, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Manche, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

SAINT-LO, le
Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice des sécurités

Anne MAERTENS

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE

Destinataires :

–Monsieur CANTREL Sébastien
ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
ZA CHARLES DELAUNAY
50690 MARTINVAST

– Monsieur le Maire. 50690 MARTINVAST

– Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,

– Monsieur le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE
about:blank
webdelib

Securitas Technology

Contrat de Sécurité

NOM du Client : **ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL**
N° Client :

Nom de l'Offre : VIDEO PROTECTION 2023
Offre n° : O-702776
Date : 13/06/2023

Vos Contacts chez Securitas Technology France :

Auteur : Isabelle MARIETTE
Tél. Mobile : 0614118769
Tél. Fixe 0232190380
Courriel : isabelle.mariette@sbdinc.com
Qualité : Ingénieur Commercial

Agence : NORD
310 RUE DES CANADIENS
7660 PETIT COURONNE

Un numéro unique pour joindre Securitas Technology France

0 825 000 205 Service 0,20€ / min + prix appel

Espace Client : securitastechnology.fr

Horaires d'ouverture de l'Assistance Technique Téléphonique :
du lundi au vendredi de 7h à 22h
le samedi de 7h à 21h, le dimanche de 8h à 14h

Securitas Technology France,
SAS au capital de 80 180 017 20 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 789 367 174 ayant son siège social au 45/47 boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine, titulaire de l'autorisation d'exercer n° AL 094-2021-10-07-20220359145 délivrée par le CNAPS, selon la loi n° 2014-742 du 1er juillet 2014. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. N° TVA Intracom : FR 85 789 367 174 - Code APE 8020Z

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE
about:blank
webdelib

Securitas Technology

COORDONNEES DES LOCAUX A INSTALLER

Raison sociale :	ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
Enseigne :	
N° SIRET / SIREN :	951 552 082
Adresse :	ZA CHARLES DELAUNAY
Code Postal et Ville :	50690 MARTINVAST
Nom, Prénom de l'interlocuteur :	CANTREL Sebastien
Fonction :	GERANT
Tél. Fixe :	~~02.33.53.38.40~~ → 02 33 21 41 50
Tél. Mobile :	
Courriel :	garage.viel@orange.fr → depannage.cantrel@gmail.com
Adresse de livraison de matériel si différente :	

COORDONNEES DE L'ADRESSE DE FACTURATION

Raison sociale :	ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
N° SIRET / SIREN :	951 552 082
Adresse :	34 RUE DES CAPUCINS
Code Postal et Ville :	50700 VALOGNES
Nom, Prénom de l'interlocuteur :	CANTREL Sebastien
Fonction :	GERANT
Tél. Fixe / Tél. Mobile :	
Courriel :	
Courriel pour envoi des Factures :	
Adresse d'expédition des factures si différente :	

☒ **NOUVEAU** ☐ **AVENANT** ☐ **RECONDUCTION**

☐ Substitution de contrat remplace le/les contrats existants N° ☐ Transfert N° Client ☐ Déménagement Id Site

Date de Prise d'effet du/des contrats ☒ Date de Procès-verbal de réception ☐ Autre : ☐ Terme du/des précédents contrat(s)

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE
about:blank
webdelib

Securitas Technology

Cotation : N° C-0793886 - VIDEO PROTECTION
Technologie : Vidéosurveillance
Site : 13 RUE DE LA JOUENNERIE - 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

DESIGNATION DE L'EQUIPEMENT

Référence	Désignation	Quantité
G/CDIP701	CAM DOME EXT IP 4MP POE 2.8MM IR50M	3.00
S/SUPBJ114	SUP BJ CAM G/CCIP701	3.00
KS/NVR-8V-2	NVR V2 8VOIES 2To + UNAVERSE (MOBILE & WEB)	1.00
FOUCHA_50	FORFAIT FOURNITURE CHANTIER 50	1.00
101301-LOT100M	CABLE SOUPLE 8X0.22 AWG24 PVC BLANC 100M	1.00
G/LCD22P	ECRAN LED 21,5" VGA HDMI SANS HP	1.00

Matériel déjà installé :

DESIGNATION DES SERVICES DE MAINTENANCE

Référence base	Désignation	Quantité
Formule OPTIMUM (MO, déplt, pièces, piles/batteries)	Formule OPTIMUM (MO, déplt, pièces, piles/batteries)	1,00

Descriptif des prestations :	OPTIMUM	GOLD	INITIALE	SILVER 1	SILVER 2	SILVER+
	FORMULE ASSURE et VENTE + SERVICE		FORMULE VENTE + SERVICE (Client Propriétaire de son installation uniquement)			
Accès à l'assistance technique Télémaintenance (selon compatibilité du matériel)	☑	☑	☑	☑	☑	☑
Maintenance Corrective (Déplacement + Main d'œuvre sans les pièces)	☑	☑			☑	☑
Pièces Remplacement des pièces	☑	☑				
Maintenance Préventive * Visite de vérification annuelle		☑		☑		☑
Option Consommables (Piles, batteries, à non inclus dans la formule choisie cocher la case	☑	☑		☐	☐	☐

OPTIONS :

☐ Astreinte Téléphonique 7/24
☐ Astreinte sur site 5/7 L au V
☐ Astreinte sur site 6/7 L au S
☐ Astreinte sur site 7/7 L au D

☐ Délai d'Intervention
☐36h ☐24h ☐8h (par défaut 48h)
*Délai d'intervention heures et jours ouvrés (du lundi au vendredi de 8h à 18h

☐ Reporting SAV Mensuel

☐ Demande délivrance Q81ou Q82
(suite visite(s) annuelle(s) préventive(s)

☐ Visites d'Entretien supplémentaire :
Nombre _____

☐ Visites d'Entretien **INCENDIE** Nombre de visite/an _____
☐ Contrôle des alarmes et essai à la perche des détecteurs :
Nombre de détecteurs : _____

☐ INCENDIE Intervention sous ☐ 2h ☐ 4h

☐ Bilan annuel Installation
☐ Initiation à l Utilisation durant la VE

O-702776, GARAGE VIEL, 13/06/2023

Envoyé en préfecture le 18/11/2024
Reçu en préfecture le 18/11/2024
Publié le 20/11/2024
ID : 050-200056844-20241115-DEL2024_310-DE
about:blank
webdelib

Securitas Technology

CONDITIONS PARTICULIERES / CONDITIONS FINANCIERES

Formule Abonnement Securitas Assure * :

Montant Mensuel hors frais de gestion :	€66.00 HT
Durée du Contrat :	60 mois
Mode de règlement : *Frais de gestion annuels 36 €.HT pour mode de paiement autre que le prélèvement*	☒ Prélèvement ☐ Autre : préciser
Fréquence du règlement :	☒ Mensuel ☐ Trimestriel ☐ Semestriel ☐ Annuel
Frais d'Installation :	€150.00 HT TTC
Mode de règlement :	☒ Prélèvement ☐ Autre : préciser

***Securitas Assure : La sécurité est un service.**
Une formule 'tout compris' intégrant la location des équipements et les prestations de service associées (intégrant les formules Optimum télésurveillance et maintenance)

Le Client reconnait avoir reçu un exemplaire et pris connaissance des conditions générales référence CGV STF PRO 01/2023 (13 pages). Le Client a en outre été informé de la règlementation applicable au matériel de surveillance et s'engage à en respecter les termes en cas d'assujettissement.

Dans le cas où le Client n'emploie pas plus de 5 salariés, il reconnait expressément que le contrat de sécurité qu'il signe, entre dans le champ de son activité principale car conclu dans le cadre de son activité professionnelle et que ce faisant, le contrat n'est pas soumis aux dispositions du Code de la Consommation.

Si le Client signe uniquement un contrat de prestation de maintenance pour du matériel installé par un tiers, un devis est à prévoir pour travaux de mise en service avec accord préalable.

POUR SECURITAS TECHNOLOGY FRANCE :	POUR LE CLIENT :
Nom : MARIETTE	Nom :
Prénom : Isabelle	Prénom :
Qualité : Ingénieur Commercial	Qualité :
Date : 13/06/2023	Date : 13/06/23
Signature :	Signature :

* Durée de validité de l'offre à compter de sa création : 1 mois

Cachet Commercial

ASSISTANCE DEPANNAGE CANTREL
ZA LE PONT
56690 MARTINVAST
TEL : 02.33.21.41.50
MAIL : depannagecantrel@gmail.com
SIRET : 91155208200020

O-702776. GARAGE VIEL. 13/06/2023